



Conditions Générales de Vente et politique de confidentialité

Aline Demolin, autoentrepreneur au SIRET 531 881 027 00043 dont le siège social est situé 35 chemin du Guimby 69690 Bessenay (ci-après désignée « la Professionnelle ») propose à la vente en ligne sur son site internet www.aline-demolin.fr (ci-après désigné « le Site ») des séances individuelles de naturopathie et symptohermie (ci-après désigné « la Prestation»). La Professionnelle utilise la plate-forme Calendly <https://calendly.com/alinedemolin/seance-individuelle> pour la prise de rendez-vous et la plate-forme Brevo <https://pay.brevo.com/> pour le paiement de la Prestation.

Les personnes physiques achetant la Prestation sont désignées ci-après les « Clientes » et la « Cliente ». Les présentes conditions générales de vente (ci-après désignées les « CGV ») de la Prestation s'appliquent à toute personne achetant la Prestation via le Site et les plateformes Calendly et Brevo.

* Article 1 : Contenu de la Prestation

La Prestation a pour but de fournir aux Clientes des informations et conseils ciblés à sa demande. Ces informations seront à la fois oraux et écrits (conseils alimentaires, idées de menus, guide sonore, etc.). En aucun cas, l'objectif visé sera la guérison d'une maladie.

* Article 2 : Durée et Prix de la Prestation

La séance de naturopathie dure 1h et son tarif est de 75€ (soixante quinze euros).

La 1ère séance de symptohermie dure 1h30 et son tarif est de 110€ (cent dix euros). Les séances suivantes de symptohermie durent 1h et leur tarif est de 75€ (soixante quinze euros).

* Article 3 : Paiement de la Prestation

Le paiement de la Prestation se fera en une seule fois.

Il pourra se faire de 2 manières :

- par carte bancaire sur la plateforme de paiement Brevo, interface permettant le paiement de la Prestation.
 - Lien de paiement pour une séance de naturopathie : <https://pay.brevo.com/b851a88e-d0e3-4609-a781-9ebf46af55e4>
 - Lien de paiement pour une 1ère séance de symptohermie : <https://pay.brevo.com/b7a4d524-6a15-4639-b603-bf115b783b70>
- par virement bancaire en contactant directement la Professionnelle à contact@aline-demolin.fr qui vous adressera alors le RIB et la facture à régler.

La Professionnelle adressera aux Clientes une facture acquittée à réception du paiement complet.

A défaut de paiement intégral du prix dans les 48h suivant la réservation d'une séance sur le site Calendly, la Professionnelle se réserve le droit d'annuler le créneau de réservation de la Prestation.

* Article 4 : Processus contractuel d'achat de la Prestation

La Prestation est mis en vente sur le Site de la Professionnelle.

Pour effectuer leur commande, les Clientes suivront le parcours de vente suivant :

1. Elles devront cliquer sur « Prendre rendez-vous » sur le Site. En cliquant sur ce bouton, les Clientes sortiront du site de la Professionnelle et seront redirigées vers le site de Calendly <https://calendly.com/alinedemolin/seance-individuelle>.
2. Sur le site de Calendly, les Clientes pourront réserver un créneau pour la Prestation.
 - Pour réserver leur créneau, elles devront choisir la date et l'heure souhaitée
 - Elles devront ensuite fournir plusieurs informations : prénom, nom, email, lieu souhaité (visio ou cabinet), la thématique, adresse, code postal, ville, numéro de téléphone.



- Elles devront aussi cocher la case de validation des présentes CGV.
 - Enfin pour valider leur créneau, elles devront cliquer sur «Confirmer l'événement».
 - Elles recevront ensuite un email de confirmation de la part de Calendly leur notifiant la planification de ce nouvel événement qu'est leur Prestation. Elles trouveront dans ce mail de Calendly le rappel de la date et l'heure choisie, les informations fournies et le lien de paiement pour confirmer la Prestation.
3. Pour confirmer leur Prestation, les Clientes devront payer le prix de la Prestation. Pour cela, elles devront se rendre sur le site de Brevo en cliquant sur le lien correspondant à la Prestation :
 - Lien de paiement pour une séance de naturopathie : <https://pay.brevo.com/b851a88e-d0e3-4609-a781-9ebf46af55e4>
 - Lien de paiement pour une 1ère séance de symptothermie : <https://pay.brevo.com/b7a4d524-6a15-4639-b603-bf115b783b70>
 4. En cliquant sur le lien, les Clientes seront redirigées vers le site de Brevo. Elles devront renseigner leurs informations de paiement : email, numéro de carte, mois et année d'expiration de la carte, CVV, nom sur la carte.
 5. Le paiement se fera par carte bancaire Visa, Mastercard ou Amex. En cliquant sur le bouton «Payer», les Clientes reconnaissant explicitement que la commande implique l'obligation de payer. Une fois le paiement réalisé, la commande sera confirmée. La confirmation de la commande emporte acceptation des présentes CGV.
 6. Après validation de la commande, un email de confirmation sera envoyé aux Clientes par Brevo. Les Clientes sont invitées à enregistrer ces présentes CGV pour conserver leur exemplaire.

* Article 5 : Modalités de la Prestation

Lorsque le paiement complet du prix de la Prestation sera effectué, la Cliente recevra par email sa facture acquittée ainsi que le lien de connexion pour la séance (Lien GoogleMeet ou Jitsi) ou l'adresse du lieu de la séance, pour une séance au cabinet.

Si la Cliente ne reçoit pas ce mail dans les 48h, elle devra contacter sans tarder la Professionnelle par email contact@aline-demolin.fr.

* Article 6 : Report et annulation de la Prestation

En cas d'annulation ou de report de séance par la Cliente moins de 48h avant une séance, la séance sera considérée comme ayant été réalisée (sauf cas de force majeure) et elle sera alors due.

* Article 7 : Délai de rétractation

Conformément à l'article L221-18 du Code de la Consommation portant sur l'achat de prestation de service conclu à distance, la Cliente dispose d'un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation. Pour l'exercer, elle peut utiliser le formulaire téléchargeable sur https://www.aline-demolin.fr/wp-content/uploads/2022/12/2022-Fomulaire_retractation.pdf

En revanche, conformément à l'article L121-20-2 du code de la consommation, en prenant un rendez-vous dans un délai de moins de 14 jours avant la Prestation, la Cliente renonce expressément au délai de rétractation de 14 jours ouvrables.

* Article 8 : Responsabilité

La Professionnelle est une praticienne de médecine non conventionnelle et n'est pas une professionnelle de santé au sens du code de la santé publique. Sa pratique est complémentaire au corps médical et ne peut être assimilée à de la médecine au sens du code de la santé publique.

La Professionnelle est soumise au secret professionnel. Ce secret professionnel garantit aux Clientes la confidentialité des échanges qui auront lieu lors de la Prestation.

La Professionnelle s'engage à fournir un cadre bienveillant et non-jugeant et à mettre toutes ses compétences et son expérience au service des Clientes.



La Professionnelle est assurée pour l'exercice de son activité au titre de la responsabilité civile professionnelle chez MMA IARD Assurances Mutuelles – Alians – Médinat.

La Professionnelle est soumise à une obligation de moyens durant la Prestation. Ces moyens sont le temps, les connaissances et la compétence de la Professionnelle. La Professionnelle n'est pas tenue à une obligation de résultats auprès de ses Clientes.

Les Clientes sont responsables de la mise en place des informations et conseils proposés lors de la Prestation. Les Clientes sont seules responsables du travail qu'elles mènent pour atteindre leurs objectifs personnels. En cas de troubles inhabituels d'ordre digestif, gynécologiques, douleurs ou autres et de troubles inhabituels de santé mentale, les Clientes sont invitées à consulter leur médecin.

* Article 9 : Propriété Intellectuelle

L'ensemble des supports fournis pendant la Prestation (PDF, audio, etc) sont la propriété exclusive de la Professionnelle et sont protégés au titre de la propriété intellectuelle en tant qu'œuvre de l'esprit en vertu de la législation française et internationale.

* Article 10 : Témoignages

La Professionnelle se réserve la possibilité de recueillir et utiliser les différents témoignages des Clientes afin de les utiliser pour sa communication (réseaux sociaux, Site) de manière anonyme.

* Article 11 : Données personnelles

Les données personnelles collectées pour la Prestation sont recueillies et enregistrées par la Professionnelle Aline Demolin. Ces données personnelles sont utilisées pour envoyer les informations de la Prestation aux Clientes. Ces données collectées ne seront en aucun cas communiquées à des tiers.

Les données sont conservées pendant toute la durée de vie de l'entreprise d'Aline Demolin.

Les Clientes peuvent accéder aux données les concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer leur droit à la limitation du traitement de leurs données en contactant la Professionnelle à contact@aline-demolin.fr.

Si la Cliente estime, après avoir contacté la Professionnelle, que ses droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, elle peut adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) 3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07, 01 53 73 22 22, www.cnil.fr.

* Article 12 : Traitement des réclamations et règlement des litiges

Les Clientes peuvent adresser leur réclamation à la Professionnelle par voie postale au 35 chemin du Guimby 69690 Bessenay ou par voie électronique à contact@aline-demolin.fr. En aucun cas, la Professionnelle ne pourra accueillir des réclamations portant sur les résultats de la Prestation.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du Code de la Consommation, la Professionnelle propose un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est le CNPM - Médiation de la consommation. En cas de litige, les Clientes peuvent déposer une réclamation sur le site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - médiation - consommation - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond.